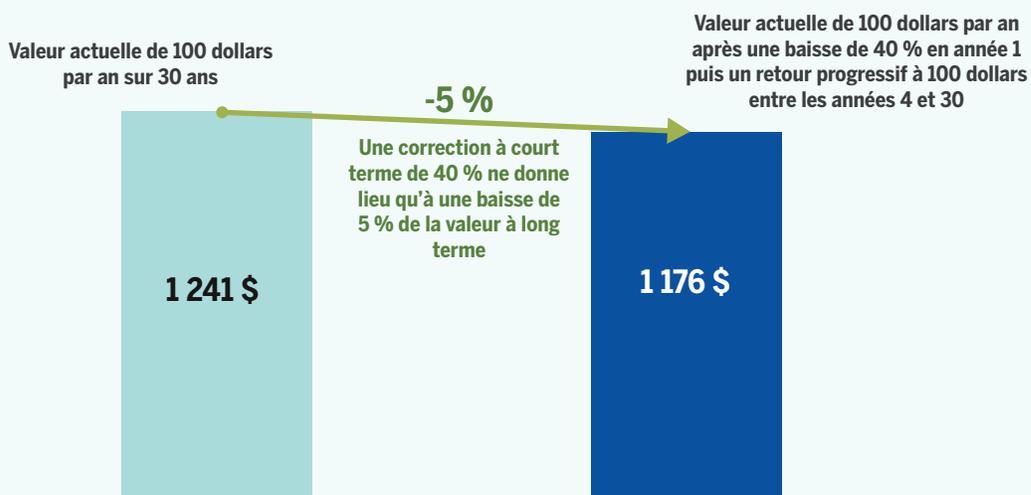


Gardez une perspective de long terme

Dans les périodes comme celle que nous traversons, marquées par une forte baisse des revenus ou des flux de cash à court terme, les investisseurs peuvent avoir le réflexe d'envisager de vendre leurs actions. Pourtant, la modélisation montre que vous avez peut-être tout intérêt à garder un portefeuille de qualité axé sur le long terme.

Les fluctuations à court terme peuvent avoir un impact limité sur la valeur dans le temps



Source : Alger.
Remarque : Calculs basés sur l'actualisation des flux de trésorerie, en supposant un coût du capital de 7 %.

- Le graphique ci-dessus montre qu'un investissement fictif dont les revenus ou les flux de cash auraient chuté de 40 % la première année n'enregistre finalement pas une forte baisse de valeur sur le long terme.
- Ce même scénario pourrait avoir lieu cette année 2020, où de nombreuses entreprises ont connu des pressions intenses sur leurs revenus au 1^{er} semestre. Selon nous, cela signifie qu'il est possible de surmonter les problèmes de revenus ou de flux de cash à court terme en privilégiant les entreprises de grande qualité (avec des *business models* durables, générant une trésorerie stable sur le long terme et fortes de dirigeants compétents, d'avantages concurrentiels et de produits innovants).
- Même si la perspective d'un effondrement des revenus a de quoi effrayer et peut entraîner de violents mouvements des actions, nous avons la conviction qu'un portefeuille d'entreprises robustes peut préserver sa valeur dans le temps, car le marché reconnaîtra la stabilité de ses flux de trésorerie sur le long terme.



Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, LLC en mai 2020. Elles sont susceptibles d'évoluer à tout moment et ne représentent pas nécessairement l'avis de toutes les équipes de gestion de portefeuille.

Ces opinions ne sauraient en aucun cas être interprétées comme la garantie des performances futures des marchés, des titres et des fonds gérés par Fred Alger Management, LLC. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres.

Informations importantes : Le présent document s'adresse aux professionnels de l'investissement et investisseurs qualifiés (tels que définis par les réglementations MiFID/FCA). Fourni à titre indicatif uniquement, ce document a été préparé pour le compte des investisseurs. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation auprès d'une personne résidant dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou permise, ou auprès d'une personne considérée comme destinataire illégal, et doit être utilisé exclusivement par les bénéficiaires et destinataires initiaux.

Le bénéficiaire initial demeure seul responsable de toute distribution ultérieure de ce document, pour laquelle il devra s'assurer qu'aucune législation ou réglementation locale n'a été enfreinte. Le présent document ne doit pas être distribué aux États-Unis.

Les opinions exprimées dans les présentes sont valables à la date de publication et ne représentent pas nécessairement l'avis de toutes les équipes de gestion de portefeuille.

Sauf indication contraire, les données, modèles et autres statistiques sont issus de nos archives internes. Nous attirons l'attention sur le fait que la valeur des investissements des comptes discrétionnaires et le revenu qui en découle peuvent fluctuer et qu'il est possible pour un investisseur de subir des pertes, notamment la perte du capital investi.

Les investisseurs doivent être parfaitement conscients des risques associés à leurs investissements, et procéder à des investissements conformément à leurs objectifs et niveaux de tolérance au risque. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** Les investisseurs dont la devise de référence est différente de celle de leurs actifs sous-jacents investis peuvent être soumis à des fluctuations de taux de change susceptibles de modifier la valeur de leurs investissements.

Certains produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certaines juridictions, conformément aux réglementations locales applicables à ces personnes ou juridictions. PLUS PARTICULIÈREMENT, CETTE PRÉSENTATION N'EST PAS DESTINÉE AUX « US PERSONS », TELLES QUE DÉFINIES PAR LA LOI AMÉRICAINE SECURITIES ACT DE 1933 (TELLE QUE MODIFIÉE) ET AUX PERSONNES PRÉSENTES PHYSIQUEMENT SUR LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs. Les valeurs de croissance ont tendance à être plus volatiles que d'autres actions car leurs cours en bourse sont plus souvent en lien avec leurs bénéfices et peuvent se montrer plus sensibles aux évolutions politiques, économiques et du marché.

Informations importantes pour tous les investisseurs : Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. FAM et/ou Weatherbie Capital, LLC, conseillers en investissement aux États-Unis, interviennent comme sous-gérants de portefeuille pour les produits financiers distribués par Alger Management, Ltd.

Alger Group Holdings, LLC (maison mère de FAM) n'est pas une personne autorisée aux fins de la loi 2000 de la Financial Services and Markets du Royaume-Uni (« FSMA ») et le présent document n'a pas fait l'objet d'une validation par une personne autorisée au sens de l'article 21(2)(b) de la FSMA.

Informations importantes pour les investisseurs en Israël : Le présent document est diffusé en Israël uniquement aux investisseurs visés à la première annexe de la Loi de 1968 relative aux valeurs mobilières (la « Loi relative aux valeurs mobilières ») et de la Loi de 1995 réglementant le Conseil en investissement, la Commercialisation d'investissements et la Gestion de portefeuilles d'investissement. Les parts du Fonds ne seront pas vendues aux investisseurs non visés à la première annexe de la Loi relative aux valeurs mobilières.